

BARÈME D'HONORAIRES

Le cabinet GSA Immobilier ne fait pas de transaction en matière de logement. Nous intervenons uniquement sur de l'immobilier d'entreprise.

1/ HONORAIRES DE LOCATION :

Le montant des honoraires correspond à un pourcentage du loyer annuel hors taxes et hors charges tel que défini ci-après, et dont la charge est répartie entre le Bailleur et le Preneur, le tout selon les termes du mandat propre à chaque bien.

Il pourra être révisé en cas de modification de l'assiette de calcul notamment dans le cadre d'éventuelles franchises, remises commerciales ou accompagnement pour travaux.

Il est majoré de la TVA et/ou taxe applicable au taux en vigueur. Cette rémunération sera payable le jour de la signature du bail commercial.

Loyer annuel inférieur à 15 000 € HT	:	20 % du loyer annuel HT HC à la charge du mandant 20 % du loyer annuel HT HC à la charge du preneur
Loyer annuel supérieur à 15 000 € HT	:	15 % du loyer annuel HT HC à la charge du mandant 15 % du loyer annuel HT HC à la charge du preneur

Sauf accords particuliers précisés par écrit.

2/ HONORAIRES DE VENTE :

Le montant des honoraires correspond à un pourcentage du prix de vente hors droits ou hors taxes tel que défini ci-après, et dont la charge est à l'Acquéreur, le tout selon les termes du mandat propre à chaque bien.

Il est majoré de la TVA et/ou taxe applicable au taux en vigueur.

Cette rémunération sera payable le jour de la signature de l'acte authentique.

Vente inférieure à 200 000 € HT / HD	:	7 % du prix de vente à la charge de l'acquéreur
Vente entre 200 001 € et 400 000 HT / HD	:	6 % du prix de vente à la charge de l'acquéreur
Vente entre 400 001 € et 600 000 HT / HD	:	5 % du prix de vente à la charge de l'acquéreur
Vente supérieure à 600 000 € HT / HD	:	4 % du prix de vente à la charge de l'acquéreur

Sauf accords particuliers précisés par écrit.

3/ AUTRES HONORAIRES

Dans le cadre d'un mandat stipulant précisément les missions à accomplir, le mandataire pourra percevoir des honoraires. Ceux-ci pourront être décorrélés de la mission d'entremise de vendre ou de louer.

Avis de valeur :	300 Euros HT
Frais d'état des lieux :	500 Euros HT
Frais de réalisation d'une étude de marché :	2 000 Euros HT